



Guide d'information

2008–09

Guide destiné aux
nouveaux étudiants
des programmes de
1^{er} cycle



Table des matières

Admission	
Collèges, coop, institut ou école	10
Conditions non remplies	1
Confirmation	1
Demande d'admission, modifications	4
Étudiants venant de l'extérieur du Québec	7
Programme d'études pour les adultes (MEP)	6
Programme prolongé (ECP)	6
Relevé de notes final	2
Report	4
Tests de classement (sciences et mathématiques)	4
Annuaire des études de 1^{er} cycle	5
Carte d'identité	12
Code permanent	13
Conseillers	
Numéros de téléphone	24 – 26
Rendez-vous	9
Emplacement des salles de cours	12
Formation générale	8
Frais différentiels	14
Exemptions de frais pour les programmes de français	14
Surtaxe imposée aux non-résidents du Québec	14
Horaire des cours de 1^{er} cycle	5
Choix	5
Dispenses/cours manquants/équivalences	7
Équivalences (cégep)	21 – 23
Modifications	11
Inscription	
Abandon de cours	11
Conseils	9
Formalités	11
Modifications	11
Règlement des frais	13
Numéros de téléphone/bureaux	
Bureaux administratifs	27 – 28
Conseillers	24 – 26
Plan de l'Université	Troisième de couverture
Services aux étudiants	15 – 20
Services aux étudiants internationales	19
Services aux personnes handicapées	17
Services de santé	18
University Writing Test	8

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Offre d'admission



J'ai reçu mon offre d'admission conditionnelle ou définitive.

Que dois-je faire ensuite?

Si la lettre précise que vous devez **confirmer** votre acceptation dans un certain délai, rendez-vous sur le portail MyConcordia.ca, choisissez « Application Centre » puis cliquez sur le bouton «view status » pour envoyer votre confirmation. * **N'attendez pas le jour où vous allez vous inscrire pour confirmer votre acceptation.**

Si votre lettre ne fait état d'aucune confirmation, ne vous inquiétez pas. Certains programmes n'en exigent pas.

** Cet acompte non remboursable sera déduit de vos frais de scolarité dès votre inscription.*

Qu'arrive-t-il si je n'envoie pas ma confirmation à temps?

De nombreux programmes sont très demandés et il y a de longues listes d'attente. Si vous ne confirmez pas votre acceptation à la date spécifiée, votre admission peut être annulée et cédée à quelqu'un d'autre.

J'ai reçu une offre d'admission conditionnelle.

Dois-je attendre une offre finale avant de m'inscrire?

Comme nous supposons que vous répondrez aux conditions d'admission, vous ne recevrez pas de seconde offre. Vous devez par conséquent procéder à votre inscription.

Beaucoup d'étudiants nouvellement admis doivent consulter un conseiller pédagogique avant de s'inscrire. Vous trouverez à la page 9 des renseignements importants sur la consultation pédagogique dans votre Faculté.

Qu'arrive-t-il si je ne répons pas aux conditions d'admission?

Votre admission conditionnelle au programme n'est peut-être plus valable. Si vous pensez que nous devons prendre en considération des circonstances atténuantes qui vous empêchent ou empêcheront de satisfaire aux exigences d'entrée, vous devez, dès que vous vous en rendez compte, envoyer une lettre d'appel à la personne qui a signé votre lettre d'admission conditionnelle. La lettre doit décrire en détail toutes les circonstances atténuantes et être accompagnée des documents à l'appui. Chaque appel fait l'objet d'un examen individuel.



Relevés de notes

J'ai reçu une lettre d'admission conditionnelle. Comment soumettre mon relevé de notes final?

Pour vérifier votre admissibilité aux cours, l'Université doit réexaminer votre dossier scolaire dès qu'elle reçoit les notes finales du trimestre en cours.

Relevé de notes officiel : On entend par relevé de notes officiel le relevé que l'établissement précédemment fréquenté envoie **directement** au Centre de traitement de demandes d'admission. Les copies télécopiées ne sont pas considérées comme officielles.

Date limite : La date limite de réception de ces relevés est fixée au **30 août, 5 janvier et 28 avril pour l'admission respectivement en automne, en hiver et en été.** Si vous prévoyez ne pas pouvoir respecter cette date, veuillez prendre contact avec la personne qui a signé votre offre d'admission afin d'en discuter. Veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous en ce qui concerne la présentation des résultats.

Étudiants des cégeps du Québec et des écoles secondaires ontariennes : Veuillez suivre les directives contenues dans votre offre d'admission.

Candidats des écoles secondaires hors Québec et Ontario : Vous devez faire les démarches nécessaires pour que le relevé de notes final officiel de votre dossier scolaire indique que toutes les conditions d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires ont été satisfaites et que vous avez reçu votre diplôme.

Candidats des autres universités ou collèges : Vous devez faire les démarches nécessaires pour présenter le relevé de notes final indiquant que vous avez réussi aux cours que vous étiez en train de suivre. Dans le cas des étudiants qui sont sur le point d'obtenir un diplôme, le relevé doit indiquer que le diplôme a été accordé.

Enveloppe scellée – Méthode rapide : Vous pouvez demander à l'établissement que vous fréquentez de **vous** fournir votre bulletin officiel, **scellé** dans une enveloppe portant le nom et l'adresse de l'école, son sceau (s'il y a lieu), la mention « bulletin officiel » ainsi qu'une signature, un tampon de signature ou une étiquette explicative apposée à cheval entre le rabat et l'autre partie de l'enveloppe.

Note : Les candidats fréquentant des écoles non situées en Amérique du Nord doivent prendre leurs dispositions pour que leur école envoie directement leurs bulletins de notes. Les bulletins de notes doivent être présentés dans la langue d'origine et accompagnés d'une traduction certifiée homologuée en anglais ou en français.



Où dois-je envoyer mes relevés de notes?

Si votre école se charge d'envoyer votre bulletin à l'Université Concordia directement par la poste, elle doit l'adresser à :

Université Concordia
Centre de traitement des demandes d'admission
Boîte postale 2900
Montréal (Québec)
Canada H3G 2S2

Comment savoir si mon dernier relevé de notes ou tout autre document est arrivé?

Vous pouvez téléphoner à la Gestion des effectifs étudiants au 514-848-2424, poste 2668, pour vérifier si votre dossier est complet. Si vous avez fait votre demande d'admission par Internet, vous pouvez en vérifier l'état sur le portail MyConcordia.ca.



Modifier votre dossier

Puis-je reporter mon admission à un autre trimestre?

Votre acceptation n'est valable que pour un seul trimestre – soit l'été, soit l'automne, soit l'hiver – sauf indication contraire précisée dans votre offre d'acceptation. L'acceptation ne peut être reportée à un trimestre ultérieur. Si vous ne vous inscrivez pas pour ce trimestre, vous devrez présenter une nouvelle demande. Vous n'aurez pas alors à renvoyer les documents justificatifs qui accompagnaient votre première demande.

Puis-je modifier ma demande?

Vous pouvez demander une inscription à un autre programme à condition que celui-ci soit encore ouvert aux inscriptions. Toute demande doit être adressée par écrit au Registrarat ou par Internet à : https://websis2.concordia.ca/admissions/change_form.htm

Puis-je demander un réexamen de mon dossier si l'évaluation de mes cours manquants, dispenses et équivalences ne me satisfait pas?

Oui, vous pouvez envoyer un écrit détaillé demandant la réévaluation de votre dossier à l'attention de la personne qui a signé votre lettre d'admission. Vous devrez joindre à l'appui de votre demande les pièces justificatives (p. ex., les plans de cours) qui n'ont pas encore été fournies. N'attendez pas la veille des inscriptions, car ces réévaluations ne peuvent être faites sur place.

Devrais-je subir des tests de classement pour les cours de sciences et de mathématiques?

Si vous êtes admis à un programme d'études pour les adultes (MEP) ou à un programme prolongé (ECP) et croyez avoir suivi, au secondaire, l'équivalent des cours d'introduction aux mathématiques et aux sciences offerts par l'Université Concordia (BIOL 20; CHEM 205, 206; MATH 203, 204, 205; PHYS 204, 205, 206), vous pourriez être appelé à passer des tests de classement. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le Centre de services aux étudiants Birks (LB 185) au moins un mois avant le début des cours. Généralement, les tests sont programmés durant la première semaine de cours.



Comment me procurer l'Annuaire des études de 1^{er} cycle et l'Horaire des cours de 1^{er} cycle?

Note : Vous pouvez consulter ces documents en ligne sur le www.concordia.ca/info sous la rubrique **Online Tools**.

L'Horaire des cours de 1^{er} cycle et le Undergraduate Calendar (Annuaire des études de 1^{er} cycle) seront disponibles en ligne à la fin de février et le 1^{er} avril.

Vous pouvez passer prendre un exemplaire gratuit de l'Annuaire au Centre de services aux étudiants Birks (LB 185), sur présentation de la fiche incluse dans votre enveloppe d'admission. Vous pouvez également vous en procurer un en présentant cette fiche au bureau de consultation pédagogique de votre cégep.

Le Centre de services aux étudiants Birks et le Bureau des affaires étudiantes de votre faculté peuvent également vous fournir l'Horaire en vigueur des cours été/automne/hiver. Vous trouverez un guide d'inscription étape par étape en ligne à registrar.concordia.ca/webguide ou sur le portail MyConcordia.ca.

Comment savoir quels cours prendre?

Consultez l'Annuaire des études de 1^{er} cycle (*Undergraduate Calendar*). Lisez les sections consacrées à votre faculté (Arts et sciences, École de gestion John-Molson, Génie et informatique ou Beaux-arts), aux **exigences relatives au diplôme** qui vous intéresse (p. ex., BA, BSc, BComm) ainsi que les **règlements relatifs aux résultats scolaires**, en l'occurrence les paragraphes *Degree Requirements* et *Academic Performance Regulations*. Parcourez ensuite la section portant sur le département que vous recherchez (p. ex., histoire, comptabilité, génie électrique, théâtre). Vous y trouverez la liste des cours obligatoires pour votre **concentration** (p. ex., spécialisation en histoire, majeure en comptabilité, option en génie électrique, mineure en théâtre).

Vous devriez également constituer un dossier dans lequel vous garderez le double des lettres, formulaires et documents relatifs à vos études à Concordia. À l'heure actuelle, votre dossier devrait déjà contenir votre lettre d'admission, des photocopies de vos relevés de notes précédents et un projet de programme de cours pour l'année universitaire à venir. Vous êtes maintenant prêt à rencontrer votre conseiller pédagogique et à entreprendre les formalités d'inscription.

L'entrée à un **programme prolongé** ou à un **programme d'études pour les adultes** peut être soumise à des conditions particulières. Veuillez vous reporter à la page 6 de ce guide.



Programme d'études prolongées

L'admission au programme d'études prolongées (ECP) exige un supplément minimum de 30 crédits par rapport au programme normal.

Faculté des arts et des sciences et École de gestion John-Molson : Les étudiants admis dans le cadre du Programme d'études prolongées doivent obtenir 30 crédits supplémentaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section 31.002 (Arts et sciences) ou 61.20 (École de gestion John-Molson) de l'Annuaire des études de 1^{er} cycle.

Faculté de génie et d'informatique : Veuillez consulter les sections 71.20.2 (Génie) et 71.70.3 (Informatique) de l'Annuaire des études de 1^{er} cycle.

Faculté des beaux-arts : Les étudiants admis à un programme prolongé en beaux-arts doivent obtenir 30 crédits supplémentaires au choix.



Programme d'études pour les adultes

Étudiants nouvellement admis au Programme d'études pour adultes (MEP)

Dès la réception de leur offre d'admission à l'Université et avant de s'inscrire, les nouveaux étudiants du MEP doivent consulter un conseiller pédagogique ou assister à une séance d'information (voir ci-dessous les directives des facultés et de l'École). Ils sont également invités à communiquer avec le Centre de formation passerelle pour prendre rendez-vous avec un conseiller au campus Loyola ou Sir George Williams : 514 848-2424, poste 3890.

Faculté des arts et des sciences : Les étudiants sont encouragés à consulter les conseillers du Centre de formation passerelle en plus de ceux de leur département.

École de gestion John-Molson : Tous les nouveaux étudiants doivent assister à la séance d'information de l'École, tel que le précise l'offre d'admission. Ils pourront ensuite obtenir assistance et conseils auprès du Centre de formation passerelle.

Faculté de génie et d'informatique : Les étudiants sont fortement encouragés à consulter les conseillers du Centre de formation passerelle en plus de ceux de leur département.

Faculté des beaux-arts : Les étudiants doivent communiquer avec le Bureau des affaires étudiantes pour obtenir plus de renseignements.

Tous les étudiants admis au MEP doivent obtenir au moins 18 crédits supplémentaires; les étudiants de la Faculté de génie et d'informatique doivent en obtenir davantage. Vous trouverez dans l'Annuaire de 1^{er} cycle (*Undergraduate Calendar*) les exigences pour chacun des programmes :

Faculté des arts et des sciences : Section 14.4.1

École de gestion John-Molson : Section 14.4.2

Faculté de génie et d'informatique : Section 14.4.3

Faculté des beaux-arts : Section 14.4.4

Vous pouvez également consulter les exigences des programmes à web2.concordia.ca/cms.

Étudiants non-résidents du Québec



L'Université Concordia exige comme condition normale d'admission à un programme de grade le diplôme d'études collégiales (DEC) obtenu à l'issue de deux ou trois ans d'études postsecondaires dans un cégep du Québec (*junior college*).

Dans le cas des étudiants provenant de l'extérieur du Québec, nous acceptons normalement un an d'études universitaires* (l'équivalent de 30 crédits de l'Université Concordia) au lieu du DEC susmentionné. Par conséquent, 30 crédits obtenus ou sur le point de l'être à l'université suffisent normalement à l'admission à un programme de grade. C'est pourquoi on ne peut utiliser ces mêmes crédits en vue d'une réduction de la durée du programme. Les équivalences de cours résultant de ces crédits sont indiquées à la deuxième page de l'offre d'admission. Tous les autres crédits obtenus en plus des 30 crédits qui ont servi à l'entrée sont évalués en vue des transferts de crédits; ils apparaissent sur votre offre d'admission.

** Dans certains cas, les crédits obtenus dans des collèges peuvent également être évalués de la même manière.*

Dispenses, équivalences et déficits de cours



Dispenses de cours : Exemptions accordées lorsque l'étudiant a déjà certains cours à son actif et qu'il a obtenu la note minimale de passage spécifiée. La dispense n'est pas créditée et ne réduit donc pas la durée du programme d'études. Elle permet à l'étudiant de s'inscrire à un cours avancé pour lequel le cours qu'il a déjà suivi et dont il est dispensé constitue un préalable.

Les cours obligatoires du programme ayant fait l'objet d'une dispense doivent être remplacés, en consultation avec le conseiller de votre département, par un autre cours du département (p. ex, SOCI 203). **Les exemptions de cours NE DONNENT PAS DROIT à des crédits.**

Vous trouverez ci-après la liste des cours de cégep pour lesquels vous pouvez être dispensé ainsi que les cours correspondants offerts à l'Université Concordia. Lorsqu'aucune note minimale n'est précisée, une note de 60 % suffira pour bénéficier d'une dispense. Si une note supérieure est exigée, elle sera indiquée entre parenthèses après le numéro de cours du cégep.

Les étudiants peuvent être exempts des cours COMP 201, FRAN 211, MATH 201 et MATH 206 à condition qu'ils soient diplômés du secondaire (12^e année).

Déficits de cours : Cours exigé(s) par le programme d'études. La mention « a » ou « b » qui accompagne certains cours indique qu'il vous faut choisir l'un des deux cours proposés.

Équivalences : Les équivalences réduisent normalement la durée minimale du programme d'études. Il faut toutefois satisfaire à toutes les exigences du programme et du diplôme. La mention « A » équivaut à n'importe quel cours de niveau 200 alors que la mention « B » équivaut à n'importe quel cours de niveau 300 ou d'un niveau supérieur.



Épreuve de rédaction de l'Université

L'Épreuve de rédaction de l'Université (UWT) est un examen de rédaction obligatoire pour tous les étudiants, sauf ceux qui ont réussi aux cours ENGL 212 ou JOUR 201 avec une note minimale de C-.

Cet examen, qui consiste en une courte rédaction en français ou en anglais, doit être passé **avant l'obtention de trente crédits à l'Université Concordia**, sauf pour les étudiants à qui il manque des cours ESL (anglais, langue seconde)*. L'épreuve a lieu à plusieurs fois dans l'année et les étudiants ont droit à deux reprises. En cas d'échec, ils doivent s'inscrire à des cours de rédaction au niveau correspondant dès que possible.

Les étudiants de la Faculté de génie et d'informatique peuvent satisfaire aux exigences de l'épreuve de rédaction de l'Université et du EWT (*Engineering Writing Test*) en réussissant soit le cours ENCS 272, soit le *Faculty Challenge Test* (examen de rédaction en anglais administré par la Faculté de génie). Pour obtenir de plus amples renseignements sur le EWT, visitez le www.encs.concordia.ca/scs/content/EDCT.htm. Vous trouverez les questions les plus fréquemment posées à www.encs.concordia.ca/scs/content/TestInformation.doc.

Pour obtenir des renseignements sur le UWT, consultez le web2.concordia.ca/uwt.

*Les étudiants qui doivent suivre des cours ESL ne peuvent passer le UWT qu'après avoir réussi au cours ESL 209.



Formation générale

Tous les étudiants admis à un programme de 1^{er} cycle doivent suivre des cours de formation générale avant d'obtenir leur diplôme. Ces cours ont pour but d'enrichir leur culture générale en complément de leurs études spécialisées.

Cette exigence variant d'une faculté à l'autre, les étudiants sont priés de consulter le site Web qui les concerne ainsi que l'Annuaire des études de 1^{er} cycle.

Faculté des arts et des sciences :

Section 31.004 *General Education*

artsandscience1.concordia.ca

artsandscience1.concordia.ca/general_education

École de gestion John-Molson :

Section 61.21.1 *General Education Requirement*

Faculté de génie et d'informatique :

Section 71.20.5 *Degree Requirements* et

Section 71.20.6 *Complementary Studies*

Faculté des beaux-arts :

Section 81.20.1 *BFA Degree Requirements*



Comment rencontrer un conseiller pédagogique?

Les démarches dépendent de la faculté d'accueil. Pour obtenir des renseignements détaillés, veuillez consulter le site d'inscription en ligne à registrar.concordia.ca/webguide ou sur le portail MyConcordia.ca.

Si vous avez été accepté à un programme de la **Faculté des arts et des sciences**, vous devez voir le conseiller de votre département **avant de vous inscrire**. Les numéros de téléphone des conseillers figurent aux pages 21–23 de la présente brochure. Vous pouvez télécharger le *Academic Advising Guide* pour les étudiants de la Faculté des arts et des sciences à artsandscience1.concordia.ca/studentaffairs/documents/P8873-AS-AcademicWEB.pdf. Ce document vous expliquera les règlements pédagogiques, le relevé de notes, les règlements relatifs aux résultats scolaires, la méthode de calcul de la moyenne pondérée (GPA) et la liste de vérification préalable à l'obtention du diplôme (*Graduation Checklist*).

Les numéros de téléphone des conseillers pour les étudiants admis au **Programme d'études pour les adultes (MEP)** sont énumérés à la page 27.

Si vous avez été accepté à un programme de l'**École de gestion John-Molson**, vous devrez assister à une séance d'information avant la période d'inscription. Votre lettre d'acceptation comprendra tous les renseignements à ce sujet.

Si vous avez été accepté à un programme de la **Faculté de génie et d'informatique**, votre offre d'admission comprendra tous les renseignements concernant la séance d'information.

Si vous avez été accepté à un programme de la **Faculté des beaux-arts**, votre lettre d'acceptation vous indiquera comment obtenir l'information relative aux inscriptions et à la consultation pédagogique.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR DE VOTRE OFFRE D'ADMISSION ET DE VOS RELEVÉS DE NOTES POUR LA SÉANCE DE CONSULTATION.



Collège, Coop, Institut ou École

Quand saurai-je si je suis admis à un Collège universitaire, au programme coop, à un Institut ou à une École?

Tous les candidats à l'Institut Simone de Beauvoir et au Collège international Loyola sont automatiquement acceptés au moment de leur admission à l'Université.

En revanche, les candidats à l'Institut d'enseignement coopératif, au Collège d'éducation humaniste, au Collège des sciences et à l'École des affaires communautaires et publiques font l'objet d'un examen distinct de la part des collèges ou instituts en question, qui les aviseront directement de leur décision.

Si vous avez été admis à l'un des **collèges universitaires** (Collège des sciences, Collège d'éducation humaniste, Institut Simone de Beauvoir, etc.), vous devez aussi prendre rendez-vous avec **le conseiller pédagogique du collège**. Les numéros de téléphone figurent à la page 24.

Quand et comment dois-je m'inscrire?

Pour l'entrée en septembre, l'inscription commence en avril pour les cours **d'automne et d'hiver**. Pour l'entrée en janvier, l'inscription peut commencer après la consultation pédagogique. Pour l'entrée en été, l'inscription peut commencer le 20 mars pour les cours d'été et le 18 avril pour les cours d'automne. Tous les étudiants s'inscrivent par le portail MyConcordia.ca.

Le choix de cours étant limité aux trimestres d'été, les étudiants ne pourront peut-être pas s'inscrire à temps complet à certains programmes. Il leur est donc fortement recommandé de s'inscrire le plus tôt possible aux cours des trimestres d'été.

Vous trouverez les directives complètes en ligne à registrar.concordia.ca/webguide ou sur le portail MyConcordia.ca. **N'attendez pas jusqu'à janvier pour vous inscrire au trimestre d'hiver, car le choix de cours sera très limité.**

Respectez vos obligations financières et réglez vos frais avant la date limite.

Site Web : TuitionAndFees.concordia.ca/u_deadlines

Comment faire si je n'habite pas Montréal?

Les étudiants admis à la **Faculté des arts et des sciences** peuvent communiquer avec leur département pour consulter, par téléphone, un conseiller pédagogique. Pour de plus amples renseignements, vous êtes prié de communiquer avec le Service de soutien aux étudiants.

Les étudiants admis à la **Faculté de génie et d'informatique** doivent se reporter à la section sur la séance de consultation pédagogique contenue dans leur offre d'admission.

Les étudiants admis à l'**École de gestion John-Molson** peuvent prendre d'autres arrangements par courriel à intlcomm@jmsb.concordia.ca.

Les étudiants admis à la **Faculté des beaux-arts** peuvent consulter le Guide des nouveaux étudiants sur Internet. Veuillez consulter votre lettre d'acceptation pour l'adresse du site Web.

Puis-je modifier mon emploi du temps après l'inscription?

Oui, vous pouvez consulter le portail MyConcordia.ca autant de fois qu'il le faut pour essayer d'obtenir le meilleur horaire possible.

Comment abandonner un cours ou annuler mon inscription?

Si vous souhaitez abandonner ou annuler votre inscription, vous devez le faire par le portail MyConcordia.ca **avant la date limite** publiée dans l'Annuaire des études de 1^{er} cycle (*Undergraduate Calendar*) et l'Horaire des cours de 1^{er} cycle.

Note : Vous devez abandonner officiellement un cours. L'absence au cours sans avis officiel d'abandon se traduira par une note d'échec sur votre relevé ainsi que par l'obligation de régler intégralement les frais du cours.



Inscription

Numéro de téléphone général de Concordia : 514-848-2424

**Service d'assistance
à l'inscription :**

**webreg@alcor.concordia.ca
Poste 2100**

Faculté	Consultation	Service d'assistance	Télécopieur
Arts et sciences artsnsoci@alcor.concordia.ca	Poste 2104	Poste 2104	514-848-3092
École de gestion John-Molson webreghelp@jmsb.concordia.ca	Poste 2721	Poste 8712	514-848-2822
Génie et informatique webreghelp@encs.concordia.ca	Poste 3055	Poste 8716	514-848-8646
Beaux-arts osa@concordia.ca	Poste 4612	Poste 4612	514-848-7959



Carte d'identité et salles de cours

Comment me procurer une carte d'identité?

Après votre inscription, vous devez obtenir une carte d'identité au Centre de services aux étudiants Birks (LB 185). Vous trouverez tous les détails à ce sujet à registrar.concordia.ca/webguide ou sur le portail MyConcordia.ca.

Comment savoir où ont lieu mes cours?

Cette information se trouve sur le portail MyConcordia.ca.

Paiement des droits, prêts et bourses



Puis-je régler mes frais de scolarité en espèces?

L'Université Concordia n'accepte pas les règlements en espèces des frais de scolarité ou de tous autres frais. Les règlements peuvent s'effectuer dans n'importe quelle banque à charte (au Canada), au moyen des services bancaires par téléphone ou sur Internet, par le portail MyConcordia.ca, par courrier ou en personne au Centre de services aux étudiants Birks (LB 185), par carte de débit (Interac), par carte de crédit MasterCard ou VISA, par chèque visé, par mandat bancaire ou par chèque personnel libellé à l'ordre de l'Université Concordia.

Où vais-je chercher mon prêt ou ma bourse?

Cette information se trouve sur le portail MyConcordia.ca. Si l'écran affiche qu'aucun paiement ne vous attend, et que vous pensez qu'il y a là un problème, vous pouvez téléphoner au Bureau de l'aide financière au 514-848-2424, poste 3507.

Quand dois-je régler mes droits de scolarité?

Cette information se trouve sur le site Internet TuitionAndFees.concordia.ca.

Code permanent



Qu'est-ce qu'un code permanent? M'en faut-il un?

Un code permanent est un code d'identification personnel que le ministère de l'Éducation attribue à chaque étudiant. Tous les étudiants pour lesquels l'Université reçoit une subvention du ministère doivent obligatoirement posséder un code permanent, ou à défaut d'en avoir un, en faire la demande en joignant les documents requis (extrait de naissance, fiche d'établissement ou permis de séjour pour étudiants) au Registrariat qui transmettra l'information au ministère pour qu'il puisse leur en délivrer un.

Les étudiants qui n'ont pas de code permanent à l'admission recevront de l'information à ce sujet avec la lettre d'acceptation.

Les étudiants qui ne fournissent pas de code permanent ou de documents acceptables pour en créer un avant la date limite se verront facturer une surcharge pour l'absence de code permanent.

Pour tout complément d'information, veuillez consulter le site PermanentCode.concordia.ca



Frais différentiels

Exemptions de frais pour les programmes de français : de quoi s'agit-il?

Tout citoyen canadien ou résident permanent non-résident du Québec inscrit à temps plein à certains programmes de langue française ou de littérature française peut être dispensé de la surtaxe imposée aux non-résidents du Québec pour certains cours.

Tout étudiant suivant des cours de français dans le cadre de ses cours optionnels, d'une mineure ou d'un certificat en français peut aussi être dispensé de la surtaxe imposée aux non-résidents du Québec pour ces cours.

Pour tout complément d'information, veuillez consulter le FrenchProgramExemption.concordia.ca.

Qu'est-ce que la surtaxe imposée aux non-résidents du Québec?

Les étudiants canadiens et les résidents permanents qui ne sont pas des résidents du Québec en vertu des critères établis par le ministère de l'Éducation du Québec doivent payer des frais supplémentaires par crédit (sujet à changement). Ces frais sont collectés par les universités du Québec, qui les reversent au ministère de l'Éducation. Veuillez consulter le QuebecResidency.concordia.ca.

Comment prouver que je suis résident du Québec?

Les étudiants nés au Québec ou dont le bulletin de notes électronique porte la mention « résidents du Québec » seront dispensés de ces frais.

Tous les autres étudiants canadiens ou résidents permanents et qui désirent être considérés comme résidents du Québec doivent apporter la preuve qu'ils appartiennent à l'une des catégories de résidents définies par le ministère de l'Éducation du Québec.

Vous pouvez télécharger les documents requis pour demander le statut de résident du Québec sur le portail MyConcordia.ca en cliquant sur *Student Services*, puis sur *Quebec Residency Application*.

Les nouveaux étudiants qui ne sont pas exempts de ces frais au moment de leur admission recevront de l'information sur ces catégories avec leur lettre d'acceptation.

Si aucun des critères ne s'applique à vous, vous serez considéré comme « non-résident du Québec » et donc tenu de payer le supplément.



Consultation et orientation cdev.concordia.ca

Le Service consultation et orientation s'adresse aux étudiants des trois cycles. Il englobe divers services – consultations psychologiques et orientation, soutien à l'apprentissage, carrière et placement – ainsi que le Centre de réussite universitaire, qui chapeaute le Bureau d'accueil des nouveaux étudiants. Les étudiants peuvent en profiter individuellement (sur rendez-vous), en groupe et par le biais d'activités organisées telles que les journées, salons et tables d'information.

SGW

Pavillon Hall, salle H 440

Tél. : 514 848-2424, poste 3545

LOY

Pavillon de l'administration, salle AD 103

Tél. : 514 848-2424, poste 3555

Services psychologiques et d'orientation counselling.concordia.ca

Les étudiants peuvent suivre une psychothérapie ou discuter de leurs problèmes personnels (dépression, anxiété, relations, décès, sexualité, etc.) avec des psychologues et des conseillers professionnels et trouver de l'aide afin de mieux gérer leurs études, leur plan de carrière et leur quotidien (stress, affirmation de soi, résolution de conflits, etc.). Ils bénéficient aussi de divers tests psychologiques et professionnels grâce auxquels ils apprennent à mieux se connaître. Par ailleurs, une assistance immédiate est offerte aux étudiants traversant une période de crise. Tous les services fournis sont strictement confidentiels.

Services de soutien à l'apprentissage learning.concordia.ca

Des spécialistes des stratégies d'apprentissage montrent aux étudiants comment améliorer leurs techniques d'étude pour mieux répondre aux exigences de l'Université. Les services fournis portent, entre autres, sur : les méthodes de lecture et de rédaction, l'esprit critique, la prise de notes, la résolution de problèmes, les exposés, la préparation aux examens et la gestion du temps. Les étudiants peuvent également obtenir de l'aide de leurs pairs en rédaction, mathématiques, langues (anglais et français) et prendre part à des groupes d'étude pour certains cours.

Service de carrière et de placement caps.concordia.ca

Les professionnels du Service de carrière et de placement aident les étudiants à explorer des possibilités de carrière, à améliorer leurs compétences pour la recherche d'un emploi (préparation aux entrevues, curriculum vitæ, lettre d'accompagnement, réseautage, etc.) et les mettent en contact avec des employeurs par le biais de l'affichage de postes, du recrutement sur le campus, des salons de l'emploi et des tables rondes sur les carrières.

SGW

Annexe EN, salle EN 109

Tél. : 514 848-2424, poste 7345



Services aux étudiants

Centre de réussite universitaire studentsuccess.concordia.ca

Le Centre de réussite universitaire chapeaute le Bureau d'accueil des nouveaux étudiants. Il fournit une multitude de services aux étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles pour les aider à réussir leur parcours universitaire : programmes d'information et de transition pour les étudiants de première année, conseils pédagogiques, mentorat par les pairs, tutorats et groupes d'étude pour certains cours, ressources documentaires, entraide étudiante, renseignements généraux et aiguillage vers d'autres services.

SGW

Pavillon Hall, salle H 481

Tél. : 514 848-2424, poste 7369

Courriel : success@alcor.concordia.ca

LOY

Pavillon de l'administration, salle AD 101

Qu'est-ce que le Bureau d'accueil des nouveaux étudiants?

newstudent.concordia.ca

Le Bureau d'accueil des nouveaux étudiants fait partie du Centre de réussite universitaire du Service consultation et orientation. Il aide les nouveaux étudiants à réussir leur passage à la vie universitaire et les guide pendant leur première année d'études. Parmi les services offerts, le programme d'accueil *Discover Concordia* reçoit les nouveaux étudiants à Concordia et les familiarise avec les installations et le vaste réseau de soutien de l'Université. De plus, le bilan *Student Success Check-up* permet aux étudiants de déterminer leurs forces et leurs éventuels défis alors qu'ils entament leurs études universitaires et les met en contact avec certains services selon leurs besoins. Quant aux séances d'orientation *Start Right* et *First Year Experience*, elles donnent des stratégies pour réussir tant sur le plan personnel que professionnel. Enfin, les mentors du Centre de réussite universitaire fournissent du soutien aux nouveaux étudiants à longueur d'année, dont des tutorats sur des sujets en particulier et des stratégies pour briller dans leurs études.

LOY

Pavillon de l'administration, salle AD 101

Tél. : 514 848-2424, poste 4330

Courriel : nsp@alcor.concordia.ca



Quels services sont offerts aux personnes handicapées?

Le Service d'accueil et d'intégration des étudiants handicapés de l'Université Concordia offre toute une gamme de services spéciaux aux étudiants à mobilité réduite ou souffrant d'une déficience visuelle ou auditive, ou encore de troubles d'apprentissage : séances d'orientation, consultation et soutien pédagogiques individualisés, solutions de rechange pour la transcription, service de lecteurs bénévoles et changements de salles de classe pour les étudiants à mobilité réduite. Il met également à leur disposition des magnétophones, des systèmes MF et des ordinateurs personnels avec synthétiseur vocal et sortie braille, pour utilisation sur le campus. Les étudiants sont invités à prendre dès que possible contact avec le Centre pour discuter de leurs besoins particuliers. Il est particulièrement important pour ceux et celles qui ont besoin de services d'interprétation, de soins auxiliaires ou de lettres d'identification destinées à leurs professeurs de communiquer avec le Centre avant le début du trimestre.

Même s'il est difficile en milieu universitaire de répondre efficacement à tous les troubles d'apprentissage, le Centre propose, si besoin est, des stratégies d'apprentissage et une aide spéciale aux étudiants dont le problème est attesté.

Arrangements spéciaux pour les examens

Les étudiants qui ont besoin d'arrangements spéciaux pour les examens sont priés de contacter au début de chaque trimestre leur département, qui prendra les arrangements nécessaires avec documents à l'appui. Il est de leur responsabilité de soumettre des documents récents, de faire eux-mêmes une demande d'arrangements et de les vérifier auprès du Service d'accueil et d'intégration des étudiants handicapés. Chaque arrangement est adapté aux examens de l'étudiant et au trouble dont il souffre.

Politique sur l'accessibilité des étudiants handicapés :

secretariat.concordia.ca/policies/vrs/en/VRS-14.pdf

Information auprès du Service d'accueil et d'intégration des étudiants handicapés :

Campus Sir George Williams

Pavillon Hall
Salle H 580
514-848-2424, poste 3525
Service vocal et ATS

Campus Loyola

Pavillon de l'administration
Salle AD 131
514-848-2424, poste 3536
Service vocal et ATS

SupportServices.concordia.ca/disabilities



Services aux étudiants

Quels services de santé sont offerts?

Le Service de santé prodigue des soins médicaux sur le campus et promeut la santé. Personnel infirmier, médecins généralistes, psychiatres consultants, psychothérapeutes, personnel de soutien et éducateurs sanitaires y collaborent pour fournir aux étudiants des soins de santé et une éducation à la santé personnalisée.

Tous les services sont strictement confidentiels. Les renseignements ne peuvent être divulgués sans l'autorisation écrite de l'étudiant, que la demande de renseignements soit effectuée par un membre de la famille, un médecin, un thérapeute ou un représentant officiel de l'Université.

Le Service de santé offre toute une gamme de consultations : services cliniques, problèmes de santé mentale, promotion de la santé et du bien-être. Les programmes de promotion de la santé vous informent sur des questions telles que les relations sexuelles protégées, la nutrition, le poids santé, l'image corporelle, l'alcool, les drogues, la gestion du stress et le sevrage tabagique. Nos éducateurs en santé communautaire peuvent également faire des communications pour des groupes ou des classes.

Pour les soins qui n'y sont pas offerts, comme les soins dentaires et les soins de la vue, le Service peut fournir des noms de ressources situées dans les environs. Pour les soins courants, les étudiants peuvent appeler à l'avance afin de prendre rendez-vous pour un examen clinique, un renouvellement d'ordonnance ou des conseils en santé, etc. Pour les soins urgents, ils peuvent se présenter au service de consultation sans rendez-vous, où les premiers arrivés sont les premiers servis. En plus de publier une abondante documentation, le Service de santé possède plus de 500 livres, vidéos, disques compacts, DVD et cassettes de relaxation qu'il est possible d'emprunter.

Adresses et Heures d'ouverture du service de santé :

Campus Sir George Williams

2155, rue Guy (Annexe ER)
Bureau 407

Tél. : 514-848-2424, p. 3565
Télec. : 514-848-2834

Heures : lun-ven 9 h-17 h

Web : health.concordia.ca

Courriel : healthy@alcor.concordia.ca

Campus Loyola

Pavillon de l'administration (AD)
Bureau 103

Tél. : 514-848-2424, p. 3575
Télec. : 514-848-4533

Heures : lun-ven 9 h-16 h 30
Fermé entre 11 h 30 et 13 h



Quels services sont offerts aux étudiants étrangers?

Le Bureau des étudiants et étudiantes étrangers estime que les étudiants provenant de cultures et de systèmes d'éducation divers n'ont pas tous les mêmes besoins. Il leur propose différents services dans une ambiance accueillante et chaleureuse : séances d'information, coordination des services offerts au campus et hors campus, aide pour les problèmes ou les urgences pédagogiques et autres, questions d'immigration, gestion de prêts de dépannage, liaison avec les agences et les services gouvernementaux de parrainage, transfert de fonds et régime d'assurance-maladie.

Tous les nouveaux étudiants étrangers sont fortement encouragés à visiter dès leur arrivée à l'Université le Bureau des étudiants et étudiantes étrangers, qui leur remettra une trousse d'information et répondra à leurs besoins particuliers. On leur demandera de fournir une copie de leur CAQ (Certificat d'acceptation du Québec) ainsi que leur permis d'études et de démontrer qu'ils sont couverts par un régime d'assurance-maladie. Pour tout complément d'information, consultez le Guide des étudiants étrangers ou communiquez avec le Bureau des étudiants et étudiantes étrangers :

Campus Sir George Williams

Pavillon Hall
Salle H 653

Tél. : 514-848-2424, poste 3515

SupportServices.concordia.ca/iso



Services aux étudiants

Quels services sont offerts aux étudiants autochtones, métis et inuits?

Le Centre de soutien aux étudiants et étudiantes autochtones propose des services et des ressources aux étudiants autochtones, métis et inuits de l'Université. C'est un endroit accueillant où les étudiants peuvent se rencontrer pour organiser des activités sociales ou simplement se relaxer entre deux cours. Chaque semaine, un aîné est sur place à temps partiel pour des rencontres individuelles ou en groupe. De plus, le personnel du Centre est disponible pour répondre aux besoins de chacun et offrir des conseils pédagogiques ainsi que des références. Le Centre cherche à encourager les étudiants autochtones à poursuivre leurs études et à développer pleinement leur potentiel à l'Université.

Les étudiants autochtones ont accès aux programmes et services du Centre, notamment à une salle d'études, à une salle informatique et à un service de tutorat.

Le Centre souhaite également sensibiliser la communauté universitaire aux problèmes des autochtones et la familiariser avec leur culture. Tous les étudiants, les membres du corps professoral et le personnel sont invités à consulter le centre de documentation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de soutien aux étudiantes et étudiants autochtones :

Campus Sir George Williams

Pavillon Hall
Salle H 641

Tél. : 514-848-2424, poste 7327

SupportServices.concordia.ca/NativeCentre

Équivalences de cours de cégep



Il importe que vous consultiez la liste suivante pour ne pas vous inscrire à des cours dont vous pourriez être exempté.

Si les cours apparaissant sur votre bulletin de notes comportent des lettres dans leur intitulé, il se peut qu'ils n'aient pas été considérés pour des équivalences. Si vous pensez avoir droit à une dispense non mentionnée dans votre lettre d'acceptation mais figurant sur la liste ci-dessous, veuillez faire parvenir au Registrariat une photocopie de la description du cours en question offert par votre cégep avec le numéro et l'intitulé exact et indiquer la ou les dispense(s) à examiner. Il vous incombe de nous envoyer ces renseignements dans les plus brefs délais avant la période d'inscription.

Cours	N° de cours du cégep	Cours équivalent à Concordia	
Allemand	609-201 (75 %) ou 609-301 ou trois cours au choix	GERM 201	
	609-401 ou 609-901 ou quatre cours au choix	GERM 200 GERM 202	
Biologie	101-301 ou 101-NYA	BIOL 201	
Chimie	202-101 ou 202-NYA	CHEM 205	
	202-201 ou 202-NYB	CHEM 206	
	202-935 plus deux de 150-360 150-500 150-600	CHEM 205	
	202-202	CHEM 221	
	202-302	CHEM 222	
	Comptabilité	410-101 (80 %) et 410-201 (80 %)	ACCO 230 COMM 217
		410-110 (80 %) et 410-210 (80 %)	ACCO 230 COMM 217
Espagnol		607-201 ou 607-301 ou deux cours au choix	SPAN 201
		607-401 ou 607-901 ou quatre cours au choix	SPAN 200 SPAN 202

Français	Tout cours de niveau 602-200	FRAN 211
	Tout cours de niveau 602-300	FRAN 212
	Tout cours de niveau 602-400 ou 602-900	FRAN 215
Les étudiants qui ont suivi des cours au niveau 900 peuvent faire valoir un maximum de 6 crédits dans les cours FRAN 302 à 310 pour l'obtention d'un diplôme de l'Université Concordia.		
Tout cours de niveau 601 ou fréquentation d'un cégep francophone	Les étudiants qui ont suivi des cours de français au niveau 601 ou qui ont fréquenté un cégep francophone s'inscrivent à des cours de français de niveau 400 à l'Université Concordia.	
Géologie appliquée	205-901 ou 221-230	CIVI 231
Hébreu	611-101 et 611-201	HEBR 210
	611-301 et 611-401	HEBR 250
Informatique	Tout cours (420)	COMP 201
Italien	608-201 ou 608-301 ou deux cours au choix	ITAL 201
	608-401 ou 608-901 ou deux cours au choix	ITAL 200 ITAL 202
Mathématiques	201-311 ou 201-004 ou 201-171	MATH 201 MATH 206
	201-101 ou 201-102	MATH 202
	201-103 ou 201-NYA ou 201-271 (80 %)	MATH 203
	201-103 (70 %) ou 201-NYA (70 %) ou 201-271 (80 %)	MATH 209
	201-105 ou 201-NYC	MATH 204
	201-105 (70 %) ou 201-NYC (70 %)	MATH 208
	201-203 ou 201-NYB	MATH 205
	201-205 (80 %)	MAST 234 et MATH 251
	201-302 (70 %)	MATH 208
	201-303 (80 %)	MAST 218 et MATH 264

Musique	550-102 plus 550-202 et 550-302 et 550-402	MHIS 200
	551-111 plus 551-211 et 551-311 et 551-411	MHIS 200
Philosophie	Quatre cours de philosophie (340)	PHIL 201
Physique	203-101 ou 203-102 ou 203-NYA	PHYS 204 PHYS 224
	203-103 plus 203-966 ou 203-967	PHYS 204 PHYS 224
	203-201 ou 203-202 ou 203-NYB	PHYS 205 PHYS 225
	203-301 ou 203-302 ou 203-NYC	PHYS 206 PHYS 226
Psychologie	350-101 (75 %) ou 350-102 (75 %)	PSYC 200
	350-101 ou 350-102 plus un autre cours de psychologie	PSYC 200
Sciences économiques	Macroéconomie (75 %)	ECON 203
	Microéconomie (75 %)	ECON 201
Sociologie	387-960 ou 387-961	SOCI 203 SCOZ 203
Sondage	221-120 et 221-220	CIVI 271
Statistique	201-300 (75 %) plus 360-300 (75 %)	PSYC 315
	360-300 (75 %)	SOCI 212



Faculté des arts et des sciences	Poste
<i>Adult Education</i> Andragogie	2029
<i>Anthropology</i> Anthropologie	2140
<i>Applied Human Sciences</i> Sciences humaines appliquées	2260/3330
<i>Biology</i> Biologie	3400
<i>Canadian Irish Studies</i> Études Canado-irlandaises	8711
<i>Chemistry and Biochemistry</i> Chimie / Biochimie	3366
<i>Classics, Modern Languages (German, Italian, Modern Arabic Language & Culture, Modern Chinese Language (Mandarin) & Culture, and Spanish) and Linguistics</i> Études anciennes, langues modernes (allemand, italien, mandarin et culture chinoise, langue et culture arabe, et espagnol) et linguistique	2300
<i>Communication Studies</i> Communication	2554
<i>Community and Ethnic Studies</i> Études communautaires et ethniques	2140
<i>Community, Public Affairs and Policy Studies</i> Affaires publiques, communautaires et analyse des politiques	2579
<i>Community Service</i> Service communautaire	2260/3330
<i>Economics</i> Sciences économiques	3903
<i>Education (Child Studies, Early Childhood and Elementary Education, and Teaching English as a Second Language)</i> Sciences de l'éducation (études de l'enfant, éducation préscolaire et primaire, enseignement de l'anglais, langue seconde)	2031
<i>English / Creative Writing</i> Études anglaises / Création littéraire	2340
Études françaises	7500
<i>Exercise Science</i> Sciences de l'exercice	3327

<i>Family Life Education</i>	2260/3330
Intervention éducative en milieu familial	
<i>General Certificate in Arts and Science</i>	2104
Certificat général en arts et sciences	
<i>Geography Planning and Environment</i>	2050
Géographie, urbanisme et environnement	
<i>History</i>	2435
Histoire	
<i>Human Relations</i>	2260/3330
Relations humaines	
<i>Individually Structured Program</i>	2104
Programmes d'études individualisées	
<i>Journalism</i>	2465
Journalisme	
<i>Leisure Sciences</i>	3330
Sciences du loisir	
<i>Mathematics and Statistics</i>	3222
Mathématiques et statistique	
<i>Philosophy</i>	2500
Philosophie	
<i>Physics</i>	3270
Physique	
<i>Political Science</i>	2222
Science politique	
<i>Psychology</i>	2223
Psychologie	
<i>Religion</i>	2065
Sciences de la religion	
<i>Sociology</i>	2140
Sociologie	
<i>Southern Asia Studies</i>	2066/2407
Études sud-asiatiques	
<i>Theological Studies/Pastoral Ministry</i>	2475
Études théologiques / Études pastorales	
<i>Therapeutic Recreation</i>	2260/3330
Thérapie par les loisirs	
<i>Urban Studies</i>	2050
Études urbaines	
<i>Women's Studies</i>	2370
Études des femmes	

École de gestion John-Molson

Bureau des affaires étudiantes du premier cycle	2721
Conseiller pédagogique	2723
Coordinateur, étudiants étrangers	4118
Service d'assistance à l'inscription	8712
Assistant, programmes coop	4117

Faculté de génie et d'informatique

Service de soutien aux étudiants	3055
<i>Computer Science (Software Engineering)</i> Informatique (Génie logiciel)	3053
<i>Building Engineering</i> Génie du bâtiment	7000
<i>Civil Engineering</i> Génie civil	7800
<i>Electrical and Computer Engineering</i> Génie électrique et informatique	3102
<i>Environmental Engineering</i> Génie de l'environnement	7800
<i>Mechanical and Industrial Engineering</i> Génie mécanique et industriel	31266
<i>Software Engineering</i> Génie logiciel	3053

Faculté des beaux-arts

Service de soutien aux étudiants	4612
<i>Art Education</i> Enseignement de l'art	4646
<i>Art History</i> Histoire de l'art	4700
<i>Cinema</i> Cinéma	4666
<i>Contemporary Dance</i> Danse contemporaine	4740
<i>ComputationArts</i> Arts numériques	4626
<i>Design</i> Design	4626

<i>Interdisciplinary Studies in Sexuality</i> Études interdisciplinaires en sexualité	4654
<i>Music</i> Musique	4705
<i>Studio Arts (Arts plastiques) :</i> <i>Ceramics (Céramique)</i> <i>Fibres (Fibres)</i> <i>Intermedia/Cyberarts (Intermédia/cyberarts)</i> <i>Painting and Drawing (Peinture et dessin)</i> <i>Photography (Photographie)</i> <i>Print Media (Médias d'impression)</i> <i>Sculpture (Sculpture)</i> <i>Studio Art (Arts plastiques)</i>	4262/4263
<i>Theatre</i> Théâtre	4747

Collèges, coop, instituts et écoles

Collège des sciences	2595
Collège international Loyola	2125
École des affaires publiques et communautaires	2575
Institut d'enseignement coopératif www.co-op.concordia.ca	3950
Institut Simone de Beauvoir	2370
Collège d'éducation humaniste	2565

Centre de formation passerelle

3890 SGW
3895 LOY



Numéro de téléphone général	514-848-2424
Portail étudiant	<u>MyConcordia.ca</u>
Site Web	<u>www.concordia.ca</u>

Poste

CENTRE DE SERVICES AUX ÉTUDIANTS BIRKS

Adresse postale	C.P. 2900, Montréal, Québec H3G 2S2	
En personne	SGW-LB 185 1400, boul. De Maisonneuve Ouest	
Heures d'ouverture	lundi – jeudi : de 10 h à 19 h vendredi : de 9 h à 18 h * * Horaire d'été susceptible de changer	
Admissions (renseignements)		2668
Aide financière (LB 085)		3507
Comptes étudiants (SGW H 541)		4900
Gestion des effectifs étudiants		2668
Télécopieur		514-848-2621

Bureau d'accueil des nouveaux étudiants	LOY-AD 103 7141, rue Sherbrooke O.	4330
Bureau des étudiants étrangers	SGW-H 653 1455, boul. De Maisonneuve O.	3515
Centre de réussite universitaire	SGW-H 481 1455, boul. De Maisonneuve O.	7369
	LOY-AD 101 7141, rue Sherbrooke O.	7369
Direction des affaires étudiantes	SGW-H 637 1455, boul. De Maisonneuve O.	3517
	LOY-AD 121 7141, rue Sherbrooke O.	4239

L'emplacement des salles de classe (seulement la première semaine du trimestre)		8767
Logement	LOY-HA 157 7141, rue Sherbrooke O.	4755
Service d'accueil et d'intégration des étudiants handicapés	SGW-H 580 1455, boul. De Maisonneuve O.	3525
	LOY-AD 130 7141, rue Sherbrooke O.	3536
Service d'assistance à l'inscription	webreg@alcor.concordia.ca	2100

